



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II
AU PRÉSIDENT DE L'UNION CATHOLIQUE
DE LA PRESSE ITALIENNE**

A Monsieur EMILIO ROSSI Président de l'Union catholique de la Presse italienne

1. Pour la conclusion de l'initiative "Jeunes et médias: cent rencontres", promue par l'Union catholique de la Presse italienne, dont vous êtes le Président, je suis heureux de vous adresser, ainsi qu'aux participants, mon salut cordial, uni à l'expression de ma plus vive satisfaction pour l'activité de votre association.

Les nombreuses rencontres sur le thème "*Jeunes et médias*", qui se sont tenues sous différentes formes dans beaucoup de villes italiennes, ont aidé les professionnels et les usagers des communications sociales à mieux percevoir à quel point la présence des médias dans la société est diffuse et toujours plus incisive. Cette présence pose de nouvelles questions et interpelle les familles, les éducateurs, les professionnels et ceux qui ont particulièrement à coeur l'avenir des nouvelles générations.

2. Il est indéniable que la diffusion rapide des médias a offert aux jeunes de plus vastes possibilités d'apprendre et d'élargir leurs connaissances. Il est juste de reconnaître et de valoriser ces éléments positifs, même si divers aspects problématiques sont en train d'apparaître, qu'il est opportun de mettre en évidence.

Assez fréquemment, la télévision devient pour les jeunes le principal point de référence, avec des valeurs et des fonctions qui ne sont pas adaptées, car elles exercent une influence négative sur leur développement, surtout quand son usage prolongé va pratiquement jusqu'à remplacer la présence des parents. Si tout le monde semble être d'accord pour affirmer que toute forme d'exploitation médiatique des mineurs doit être exclue, il faut toutefois reconnaître que les programmes qui leur sont destinés et qui répondent à leurs exigences sont peu nombreux. Il est donc urgent de mettre au point des programmes qui, dans le respect des dynamiques pédagogiques et des valeurs éthiques, tiennent compte de la sensibilité et des exigences éducatives des jeunes.

3. Il faut ensuite considérer que les mineurs, seuls ou aux côtés de leurs parents, suivent aussi les programmes de tous les jours. Les précautions adoptées pour signaler les types d'émissions sont sans aucun doute très utiles, mais elles ne peuvent en aucun cas servir d'alibi pour déléguer aux familles toute la responsabilité. En effet, il ne suffit pas d'établir des interdictions pour protéger des mineurs; il est plutôt nécessaire de proposer des produits médiatiques, et en particulier télévisés, qui n'aient pas besoin d'interdictions, et qui soient dans le même temps de meilleure qualité. Des programmes qui promeuvent la croissance de la personne, le sens du bien, et la capacité à affronter correctement, sans traumatisme ni déformation, même les aspects les plus difficiles de l'existence, sont nécessaires. Il est surtout urgent d'indiquer, à travers les médias, des valeurs et des modèles qui fassent émerger la vérité fondamentale sur l'être humain, et sur les grandes questions qu'il se pose. Parmi celles-ci, il faut en particulier signaler les vérités religieuses, en mesure de fournir des réponses adaptées aux interrogations les plus profondes, qui accompagnent la croissance et le développement de la personne.

4. Au début de mon Pontificat, dans le contexte de l'Année internationale de l'Enfance, j'affirmai que les possibilités et les moyens dont disposent les adultes à cet égard sont immenses. Les adultes sont en mesure d'éveiller l'esprit des enfants à l'écoute, ou de l'endormir jusqu'au point - Dieu les en garde - de l'intoxiquer irrémédiablement (cf. *Message pour la Journée mondiale des Communications sociales 1979*, in *Insegnamenti*, II [1979], n. 1193; cf. ORLF n. 22 du 29 mai 1979). C'est une responsabilité extrêmement grave, à laquelle on peut appliquer les paroles les plus sévères prononcées par le Christ, précisément pour mettre en garde contre le risque de scandaliser les petits et les faibles (cf. *Mt 18, 6*).

Prêter attention aux jeunes dans le domaine des médias est donc l'un des principaux modèles de civilisation et de progrès à suivre; il s'agit d'un devoir exaltant auquel chacun doit contribuer selon son rôle et ses compétences spécifiques. C'est un devoir qui fait partie de cette pédagogie sociale à travers laquelle on peut former les nouvelles générations, en les aidant à exprimer pleinement le bien qui est dans leur cœur, sans jamais l'entacher ou le rendre aride.

De ce point de vue, les potentialités des nouveaux médias, comme internet et les technologies multimédias, de plus en plus répandues et interactives, sont extraordinaires, mais exigent des compétences supplémentaires et une prise de responsabilité de la part des organismes chargés des garanties sociales. Avec leur arrivée, nous nous trouvons face à un "seuil décisif", comme j'ai voulu le rappeler dans mon *Message pour la XXXVIème Journée mondiale des Communications sociales* (cf. ORLF n. 5 du 29 janvier 2002), que nous célébrerons le 12 mai prochain, et qui sera précisément consacrée au thème: "*Internet: un nouveau carrefour pour l'annonce de l'Évangile*". Il s'agit d'un seuil qu'il faut "franchir courageusement", avec discernement et, en même temps, avec audace, afin de garantir aux générations futures un espace à l'abri de toute instrumentalisation ou abus.

5. Je voudrais, pour finir, profiter de cette occasion pour adresser un appel à ceux qui, de différentes façons, ont des responsabilités dans ce domaine. Aux dirigeants politiques et aux institutions chargées de la protection des mineurs, je demande que l'on fasse en sorte que le respect des droits des mineurs soit considéré comme critère premier et imprescriptible dans l'évaluation du travail des médias. J'invite les parents à exercer une grande vigilance éducative, que ce soit à la maison ou, sous forme associative, dans la société. Aux professionnels de la communication et, en particulier, aux éditeurs et aux producteurs, je demande d'investir dans des projets adaptés aux mineurs, en ayant à l'esprit les exigences des jeunes.

Tout en remerciant les représentants de l'Union catholique de la Presse italienne pour ce qu'ils font déjà, je les encourage à continuer, en impliquant toujours plus de personnes, à promouvoir une nouvelle saison sociale et culturelle, plus riche, capable de donner vie à un rapport entre les médias et les jeunes constructif et respectueux. Que la prédilection de Jésus pour les enfants (cf. *Mc* 10, 13-16), qu'il indiquait comme des modèles pour accueillir son Royaume (cf. *Mt* 18, 3-4), serve à chacun d'encouragement et d'exemple pour favoriser une communication à la mesure de l'homme et attentive au bien commun, en particulier au bien des plus petits.

Qu'avec sa sollicitude maternelle, la Vierge Marie soit aux côtés de ceux qui s'engagent dans un secteur d'une telle importance pour la formation de la jeunesse. J'assure chacun d'eux de ma prière, et je donne avec affection ma Bénédiction à tous.

Du Vatican, le 18 avril 2002.